

# MÉTHODES ET RÉSULTATS D'UNE MEILLEURE ÉVALUATION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE SECTEUR NON STRUCTURÉ D'UNE ÉCONOMIE EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT <sup>(1)</sup>

Jacques CHARMES

Économiste O.R.S.T.O.M.

Affecté auprès de l'Institut National de la Statistique de Tunisie  
18, Avenue Charles-Nicolle, Tunis Belvédère, Tunisie

## RÉSUMÉ

*Une définition typologique a priori du secteur non structuré ayant été donnée, l'emploi dans ce secteur des activités non agricoles est dégagé par la comparaison de quatre sources de données sur l'emploi : le Recensement de la Population, le Recensement des Établissements, le Recensement des Activités Industrielles et le Recensement du Secteur Public. Les quatre formes de non structuration : localisée (établissements), non localisée (travail à domicile et tâcherons itinérants), urbaine et rurale représenteraient ainsi près de 40 % de l'emploi non agricole.*

*Les enquêtes sur le secteur non structuré du Bois et de la Mécanique permettent ensuite de calculer la valeur ajoutée de ces activités. Il est procédé ensuite et sous certaines hypothèses, à l'estimation de la participation du secteur non structuré à la formation du PIB.*

**MOTS-CLÉS :** Secteur non structuré (ou informel) — Artisanat — Emploi — Production — Valeur ajoutée — Comptabilité nationale — Méthodologie — Tunisie.

## ABSTRACT

RESULTS AND METHODS FOR A BETTER EVALUATION OF HUMAN RESOURCES  
IN THE INFORMAL SECTOR OF A DEVELOPING ECONOMY

*With an a priori typological definition of the informal sector, the non agricultural occupation is determined by making comparisons between four sources of data which are the population census, the inventory of businesses, industrial activities and public sector. The informal sector can be localized (businesses), non localized (home industry and mobile piece-workers), urban and rural, thus representing nearly 40 % of the non agricultural occupation.*

*The surveys conducted in the informal sector of wood and mechanics allow to calculate the added value of these activities and subsequently to evaluate them in the gross national product.*

**KEY WORDS :** Informal sector — Handicraft — Employment — Production — Added value — National accounting — Methodology — Tunisia.

La ressource humaine est sans doute l'un des rares concepts des théories et politiques de développement à avoir traversé indemne les révisions déchirantes qui se sont succédées tout au long des deux dernières décennies. Mais ce sont les modalités de prise en

compte de cette ressource, et les perspectives qu'on lui traçait, qui ont changé au fil des années.

Jusqu'au début des années 70, les objectifs d'accroissement de la productivité dans les campagnes et d'accumulation du capital dans l'industrie

(1) L'enquête sur le secteur non structuré à laquelle se réfère cet article, a été réalisée par l'Institut National de la Statistique de Tunisie (INS), avec le concours de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (O.R.S.T.O.M.) dans le cadre d'une convention de coopération scientifique entre les deux organismes.

passent par des politiques de développement rural vouées à la destruction du monde paysan considéré comme sous-employé et peu productif, et à la fourniture de main-d'œuvre bon marché à l'industrie urbaine.

Ces politiques, dont le modèle de Lewis de développement avec offre illimitée de travail a rendu compte, s'il ne les a inspirées, ont eu des conséquences qui allaient entraîner, au début des années 70, un retournement des perspectives : on s'aperçut alors que l'exode rural, dont les politiques agricoles avaient accéléré le rythme, n'avait fait que transformer le sous-emploi dans les campagnes en un chômage ou sous-emploi urbain que l'industrie se trouvait dans l'incapacité d'absorber.

Les ressources humaines ainsi mobilisées se retrouvaient donc stérilisées en un surplus supposé inactif et improductif, dont on pouvait craindre les effets déstabilisateurs. On entreprit alors de mesurer ce surplus. Or les premières enquêtes sur l'emploi lancées dans les pays du Tiers-Monde firent apparaître des taux de chômage relativement faibles, bien en deçà de ce que l'on attendait en tout cas. Ce fut une révélation et l'on commença à s'intéresser au secteur dit « informel » ou « non structuré », à cette multitude de petites activités artisanales ou infra-artisanales, c'est-à-dire à ce domaine de l'économie urbaine (mais aussi rurale) difficile à définir parce que n'entrant pas dans les cadres conceptuels et analytiques classiques, mais dont on venait de découvrir le rôle capital dans le domaine de l'emploi et des revenus.

Ainsi le Secteur Non Structuré, considéré jusqu'alors comme quantité négligeable, se retrouve du jour au lendemain projeté au centre des problèmes d'emploi et de développement économique : il avait joué un rôle considérable d'amortisseur de l'exode rural ; on voulait maintenant le considérer comme un creuset où se forgeraient de petits entrepreneurs nationaux capables d'édifier une industrie à la mesure du pays.

Les organismes internationaux entreprennent alors des recherches dans ce domaine : le Bureau International du Travail s'efforce de susciter des recueils de données sur ce secteur dans le cadre du Programme Mondial de l'Emploi, et la Banque Mondiale ne tarde pas à faire une priorité de sa politique de l'aide à la promotion de la petite entreprise, et à la pauvreté en milieu urbain.

Toutefois les activités non structurées étaient toujours considérées par définition comme peu pro-

ductives et négligeables sur le plan de la Production, sinon sur celui de la redistribution des revenus : on ne soupçonnait pas encore que la part de ces activités dans le Produit National n'était pas peu importante. Ce n'est qu'à une date récente que l'on commença à en prendre conscience.

Deux facteurs principaux contribuèrent à occulter l'importance de cette participation du secteur non structuré à la formation du Produit National :

— d'une part l'absence d'enquêtes au niveau national dans ce domaine ;

— d'autre part l'utilisation de concepts et de méthodes classiques mais inadéquats qui ne pouvait aboutir qu'à une sous-estimation de la contribution du secteur.

Ce sont précisément ces difficultés conceptuelles et de collecte qu'a tenté de résoudre le dispositif d'enquêtes mis en place par l'Institut National de la Statistique en Tunisie.

## I. Définition du champ d'investigation et méthodologie des enquêtes sur le secteur non structuré en Tunisie

### DÉFINITION ET TYPOLOGIE

Le terme de secteur non structuré ou informel n'est pas à proprement parler un concept. Il est simplement un moyen commode de définir un champ d'investigation.

Définition purement négative certes, mais qui a le mérite de mettre le doigt sur un domaine resté ignoré de la statistique classique qui l'évaluait par solde, lorsqu'elle ne le laissait pas simplement pour compte.

Par cette terminologie, il s'agit simplement de tracer une limite en deçà de laquelle certains concepts et certaines analyses ne sont plus opératoires, et surtout certaines méthodes et techniques de collecte ne sont plus adaptées (1).

A la base de cette terminologie consacrée, il y a donc une démarche empirique et intuitive : font partie du secteur non structuré toutes les activités industrielles, commerciales et de services qui ne sont pas saisies dans les cadres classiques de la statistique et de la Comptabilité Nationale. Il résulte de ce constat une très grande hétérogénéité des activités concernées et de leurs modalités d'exercice, et la nécessité d'adopter une démarche empirique. C'est la raison pour laquelle la meilleure définition que l'on puisse

(1) En ce sens, la recherche entreprise sur le secteur non structuré en Tunisie se rattache à la problématique du groupe de recherche créé en 1975 à l'initiative de l'INSEE, de l'O.R.S.T.O.M. et du Ministère français de la Coopération sur l'Amélioration des Méthodes d'Investigation en milieu informel et Rural Africain (AMIRA).

TABLEAU I

Champ d'investigation pour les enquêtes sur le secteur non structuré au sens large

Modalités d'exercice	Secteurs d'activité	Production	Services	Commerce
		Bois, Métal, Cuir, Textile, Habillement, Pain, Pâtisserie	Mécanique, Electricité, Plomberie, Cordonnerie, Services Personnels	de détail des produits alimentaires, des produits non alimentaires
Secteur non structuré au sens large Secteur non structuré au sens strict Secteur non structuré "non localisé" Secteur non structuré "localisé"	1) Petites entreprises	x	x	x
	2) Artisans ou commerces traditionnels	x	x	x
	3) "Intrus", "Amateurs", "Casseurs", et concurrents clandestins et toutes sortes	x	x	0
	4) Tâcherons et travailleurs à façon hors domicile	x ↔	x	0 ↔
	5) Marchands ambulants	0 ↔	x	x ↔
	6) Tâcherons et travailleurs à façon à domicile (travail au noir)	x	x	0
	7) Travail à domicile	x	x	0

x Existence, 0 non existence de la catégorie correspondante ; ↔ correspondance entre deux catégories.

donner *a priori* du secteur non structuré est essentiellement descriptive et typologique.

Si l'on met de côté les activités agricoles non marchandes (auto-subsistance) ou marchandes mais ne passant pas par les circuits de distribution « organisés », il est possible de distinguer plusieurs types d'activités secondaires ou tertiaires non structurées : le tableau I distingue 7 formes d'activités non structurées en milieu urbain ou rural non agricole, réparties en 3 secteurs, selon leurs modalités d'exercice.

Les 7 formes d'activité énumérées dans le tableau I peuvent se répartir en deux grandes catégories, selon qu'elles s'exercent dans un local unique, spécialement prévu à cet effet (secteur non structuré localisé), ou dans des locaux multiples, dans la rue ou dans les domiciles (secteur non structuré non localisé).

Les petites entreprises industrielles ou commerciales (catégorie 1) ne se distinguent des entreprises capitalistes « modernes », ni du point de vue des structures, ni du point de vue des comportements, mais essentiellement du point de vue de la taille (effectifs employés). Elles ne sont intégrées à la typologie présentée qu'en tant qu'elles constituent le lieu de passage quasi obligé de celles des activités non structurées (peu nombreuses il est vrai, et bien spécifiques) qui évoluent vers des formes de production typiquement capitalistes.

Les artisans ou commerces traditionnels (catégorie 2) sont des activités de petite dimension, qui se distinguent des petites entreprises de la catégorie précédente, non pas par leur taille, mais plutôt par

leurs structures (ils emploient par exemple une plus forte proportion d'apprentis et d'aides familiaux) et par leurs comportements. Ayant généralement pignon sur rue, ils se sont regroupés en associations professionnelles, traditionnelles (corporations) ou officielles (syndicats patronaux), capables de faire entendre leurs voix et de constituer des groupes de pression.

Les « intrus », « amateurs », « casseurs » (catégorie 3) sont ainsi dénommés par la catégorie précédente qui voit en eux l'objet de son ressentiment. Mais cette concurrence sauvage par le bas, pour laquelle les règlements et la législation pourtant peu contraignants d'une économie libérale sont sinon inconnus, du moins résolument et systématiquement ignorés, n'est que la simple émanation de l'artisanat traditionnel. Ce dernier lui a donné naissance dans sa lutte contre la concurrence par le haut que lui fait l'entreprise capitaliste. Il s'agit donc de clandestins pour l'Administration qui ne les connaît pas, bien qu'ils travaillent au vu et au su de tout le monde et qu'ils restent ainsi relativement faciles à recenser et à enquêter.

Avec cette dernière forme du secteur non structuré localisé commence ce que l'on peut appeler le secteur non structuré au sens strict, par opposition au secteur non structuré au sens large qui englobe l'artisanat et la petite entreprise.

Les tâcherons ou travailleurs à façon itinérants (catégorie 4) représentent une main-d'œuvre fluctuante et qui peut être très importante dans le secteur

de la production (dans le Bâtiment-Travaux Publics notamment). Statut particulier — et précaire — de la main-d'œuvre dans ces secteurs, le tâcheronnage ou le travail à façon peut aussi être une modalité d'exercice pour des travailleurs indépendants du secteur des services (plombiers, électriciens...).

Dans le secteur du commerce et pour certains secteurs, la catégorie précédente a pour équivalent les marchands ambulants (catégorie 5) qui proposent biens et services au consommateur final, en lieu et place de leur force de travail.

Le travail noir à domicile (catégorie 6) recouvre les activités clandestines proprement dites, celles de la catégorie 3 s'exerçant finalement en plein jour. La concurrence sauvage s'en trouve ainsi aggravée non seulement pour les tâcherons et travailleurs à façon hors domicile.

Enfin le travail à domicile (catégorie 7), lorsqu'il correspond à un usage admis, ne peut être considéré comme du travail noir. Cette catégorie intègre par exemple les femmes au foyer qui pratiquent une activité de tissage (tapis, couvertures...).

Les diverses catégories énumérées ci-dessus jouent entre elles un jeu complexe de concurrence presque pure et parfaite. Mais ce n'est pas notre objet de proposer une analyse du développement et des contradictions de cet ensemble que nous avons convenu d'appeler « Secteur non structuré » (1). Nous nous contenterons de remarquer ici que les catégories proposées dans la typologie sont classées dans un ordre qui n'est pas dû au hasard : chacune d'entre elles nécessite des méthodes et des techniques d'investigation particulières qui s'éloignent de plus en plus des méthodes quantitatives classiques, au fur et à mesure que l'on descend dans le tableau I.

On peut dire brièvement qu'au fur et à mesure que s'accroît le degré de non structuration et que baisse le niveau de revenu tiré des activités concernées (passage de la catégorie 1 à la catégorie 7), s'accroît parallèlement la difficulté d'appréhension des phénomènes et d'intégration aux cadres classiques, d'où la nécessité de passer de techniques d'enquête quantitatives classiques portant sur les entreprises ou les établissements à des enquêtes spécifiques de plus en plus qualitatives portant sur les ménages. Ce passage des entreprises (ou des activités) aux ménages étant dû à la difficulté de localisation de plus en plus grande de l'activité exercée.

Il résulte de cette remarque que l'appréhension exhaustive du secteur non structuré ne peut se faire à l'aide d'une méthode d'enquête intégrée et unitaire,

et qu'il convient de diversifier les approches selon les formes de l'activité non structurée que l'on veut étudier.

#### MÉTHODE D'ENQUÊTE

Le système d'enquêtes mis en place par l'Institut National de la Statistique de Tunisie pour cerner la réalité de ce secteur a été volontairement limité à l'étude du secteur *non structuré localisé*, c'est-à-dire aux trois premières catégories de notre typologie. Mais en procédant à un dénombrement aussi exhaustif que possible et à une enquête très approfondie de cet aspect du secteur non structuré, le système d'observation mis en place permet, en dépit de son caractère partiel, d'estimer de façon relativement fiable, et par comparaison et complémentarité avec les autres sources, le secteur non structuré non localisé. C'est là un résultat qui est loin d'être négligeable lorsqu'on sait que cet aspect du phénomène n'était connu jusqu'à présent que par des enquêtes ponctuelles difficiles à généraliser.

Le système d'enquêtes sur le secteur non structuré localisé comprend ainsi trois volets :

- un recensement exhaustif des établissements sis en milieu urbain ;
- des monographies d'artisans dans chaque corps de métiers ;
- des enquêtes statistiques sectorielles par sondage dans les principaux secteurs de l'activité économique non structurée.

Le Recensement des Établissements en milieu urbain a été exhaustif, et cette précision n'est pas une pure tautologie. Tous les établissements quelle que soit leur taille ou leur activité ont été enquêtés par ratissage complet des îlots dans toutes leurs dimensions (pourtours, étages, sous-sols, cours intérieures, etc.). Il s'agit donc d'une opération relativement unique en son genre qui ne se limite pas au Recensement du seul secteur non structuré, car une telle limitation aurait laissé à l'initiative des enquêteurs le soin de tracer la frontière entre secteur non structuré et secteur moderne, ce qui n'aurait pas été acceptable.

Sur la base de ce recensement, ont été déterminées les branches de l'activité économique où le secteur non structuré occupe une position dominante dans l'emploi total, ou au moins dans le nombre total d'établissements ; il s'agit des branches Bois et Ameublement, Cuir et Chaussures, Textiles-Confection, Mécanique, Métal, Boulangerie et Pâtisserie,

(1) Une telle analyse a été esquissée dans : CHARMES (J.), 1980. — Les contradictions du développement du secteur non structuré. *Revue Tiers Monde*, vol. XXI, n° 82 : 321-335.

Plomberie, Électricité. Le Commerce est traité à part et le Bâtiment fera l'objet d'une investigation particulière.

Dans chacune de ces branches, ou corps de métiers, sont réalisées des monographies d'artisans. Procédant par interviews au magnétophone d'un nombre limité d'artisans du métier (20 à 30), les monographies visent un double objectif :

— d'une part, permettre l'élaboration d'un questionnaire statistique adapté à la réalité du secteur étudié en fournissant une connaissance qualitative et analytique préalable de cette réalité. Le principe de la méthode reposait en effet sur l'idée qu'il n'était pas possible d'élaborer un questionnaire unique pour toutes les branches de l'activité économique non structurée ;

— d'autre part, faciliter l'interprétation des résultats quantitatifs issus des sondages ultérieurs.

Les artisans choisis pour les entretiens sont censés représenter le plus grand nombre possible de cas différents en fonction de critères déjà connus ou facilement repérables (activité, localisation, effectifs et composition de la main-d'œuvre, présence ou absence de machines). Les entretiens sont semi-directifs et permettent d'établir la biographie de l'artisan, la façon dont il a créé son entreprise, son attitude vis-à-vis de l'apprentissage et de la main-d'œuvre en général, les divers problèmes et les solutions qui y sont apportées en ce qui concerne le capital, la concurrence, les débouchés, etc. Ils permettent aussi de saisir les rythmes — saisonniers ou non — de l'activité étudiée, rythmes variables d'une activité à l'autre, et dont la connaissance servira à la quantification de la production.

C'est précisément autour de cette méthode de quantification que s'élaborent les questionnaires sectoriels. Plusieurs estimations différentes de la production sont effectuées (1) :

— par la consommation de matières premières pour le bois et le cuir par exemple ;

— par la reconstitution du calendrier hebdomadaire et mensuel des travaux pour la mécanique et le cuir ;

— par la capacité de production et la productivité pour les trois secteurs.

Le sondage est effectué sur un échantillon au 1/10<sup>e</sup> de l'ensemble des entreprises de moins de 10 emplois, connues à partir du Recensement des Établissements. Les résultats extrapolés sont directement complé-

mentaires de ceux fournis par le Recensement des Activités Industrielles (portant sur les entreprises de 10 emplois et plus).

Cette complémentarité est, à elle seule, un avantage particulièrement intéressant du système d'enquêtes mis en place, puisqu'elle permet de connaître avec autant d'exactitude qu'il est possible, l'emploi et la production du secteur non structuré localisé.

Mais de cet avantage, il découle en outre une conséquence tout aussi bénéfique, celle de pouvoir connaître, sous un certain nombre d'hypothèses, la part de l'emploi et de la production qui revient au secteur non structuré non localisé.

## II. Le Recensement des Établissements et l'emploi dans le Secteur non Structuré

Basé sur un parcours géographique complet du territoire, le Recensement des Établissements a donc été une opération véritablement exhaustive couvrant un certain nombre d'établissements parfaitement clandestins, parce que situés au fond d'arrière-cours, ou bien travaillant sans enseigne ou/et en dehors des heures normales de travail : c'est le cas, par exemple, de garagistes prétendant être en train de réparer leur voiture personnelle, ou bien encore d'ateliers n'ouvrant que le soir ou pendant les jours de repos hebdomadaires, parce que les artisans y exerçant une activité, sont salariés du secteur moderne en temps ordinaire. L'enquête de voisinage que les agents recenseurs avaient alors pour mission d'effectuer a permis de dénombrier les ateliers de ce type qui sont venus s'ajouter à d'autres établissements qui, sans être véritablement clandestins, et ayant même parfois pignon sur rue, étaient restés inconnus de toute statistique et *a fortiori* de tout service administratif.

Seuls les locaux à usage d'habitation n'ont pas été visités et c'est la raison pour laquelle le travail à domicile ne se trouve pas couvert. Ce n'est d'ailleurs pas le rôle d'une enquête auprès des établissements que de saisir l'importance de cette forme d'activité, mais bien celui d'une enquête auprès des ménages (2). Encore faut-il remarquer que les enquêtes auprès des ménages (dont le prototype est le Recensement de Population) ne s'intéressent pas précisément à la forme d'exercice de l'activité des individus. Et la distinction que nous avons opérée entre secteur non structuré localisé et secteur non structuré non localisé ne peut être valablement élucidée que par

(1) Nous détaillerons ces estimations au § III.

(2) Ainsi que cela a déjà été souligné au § I : « Définition et typologie ».

l'analyse comparative de ces deux types d'enquêtes (1). Or il se trouve que l'on dispose en Tunisie, pour les années 1975 et 1976, d'un Recensement Général de la Population et d'un Recensement des Établissements : les meilleures conditions qui soient se trouvent donc réunies pour tenter une estimation de l'emploi dans les deux formes principales d'exercice de l'activité non structurée.

En touchant les individus sur le lieu même de leur domicile, le Recensement de la Population (2) saisit à la fois l'emploi en établissements, le tâcheronnage et le travail à domicile. Il est moins certain qu'il soit en mesure de saisir les travailleurs clandestins à domicile. Cependant, en se basant sur les effectifs de la population active par branche, et non pas sur la seule population occupée, il est possible que l'on ait une meilleure mesure de ce phénomène. Il reste que ces diverses catégories ne peuvent guère être distinguées à partir des seules informations contenues dans le Recensement de la Population.

Or le Recensement des Établissements (3), en dénombrant le secteur non structuré localisé, fournit par la même occasion de précieuses indications sur le secteur non structuré non localisé, par complémentarité avec le Recensement de la Population.

Cependant, le problème n'est pas aussi simple à résoudre, d'abord parce que le Recensement des Établissements n'a touché que le milieu urbain, et que le partage urbain/rural du Recensement de la Population ne correspond pas toujours à la localisation des emplois : cette remarque est particulièrement vraie pour le secteur « Bâtiment et Travaux Publics ». Ensuite parce que les résultats du Recensement des Établissements ne concernent que le secteur privé, ce qui nous oblige à faire entrer en ligne de compte une troisième source de données sur l'emploi : le Recensement des Activités Industrielles (4) dont le champ couvre les seuls établissements de 10 emplois et plus, tant du secteur privé que du secteur public.

Le tableau II nous donne les caractéristiques de l'emploi (urbain/rural, moins de 10 emplois/10 emplois et plus, privé/public), telles qu'elles sont connues d'après les trois sources principales déjà

citées, et pour les seuls secteurs d'activité dont une partie non négligeable est *a priori* non structurée.

Afin de permettre une compréhension et une interprétation plus correctes des données des tableaux qui suivent, et de mieux mesurer le poids relatif de chaque secteur et de chaque caractéristique dans l'ensemble de l'emploi non agricole, la dernière ligne du tableau II nous donne les résultats pour l'ensemble des secteurs non agricoles (5) : en résumé et en simplifiant, on peut dire que l'emploi non agricole en Tunisie est constitué par 5 éléments dont 4 concentrent des effectifs sensiblement comparables et tournant aux alentours de 150.000 emplois (établissements de moins de 10 emplois du secteur privé, établissements de 10 emplois et plus du secteur privé, secteur public, fonction publique), le reliquat évalué à 200-250.000 personnes étant constitué par le milieu rural non agricole et le travail à domicile.

A partir des données du tableau II et en nous aidant des caractéristiques connues des divers secteurs d'activité énumérés, nous avons élaboré le tableau III qui retrace l'importance du secteur non structuré selon le secteur d'activité, la forme de non-structuration et la localisation.

Le tableau III a été élaboré à partir des hypothèses et principes généraux suivants :

s'agissant de décomposer le secteur non structuré en 4 éléments (localisé urbain et localisé rural, non localisé urbain et non localisé rural), nous considérons que :

— l'emploi total dans le secteur nous est donné par le chiffre de la population active d'après le Recensement de la Population de 1975. Ce chiffre a été choisi de préférence à celui de la population occupée parce que nous faisons l'hypothèse que les individus qui se sont déclarés sans travail dans l'un des secteurs où se développe l'activité non structurée, sont des travailleurs au noir ou clandestins potentiels ;

— l'emploi dans le secteur non structuré localisé urbain nous est donné par le Recensement des Établissements : la limite supérieure du secteur non structuré a été strictement fixée à 10 emplois pour le secteur secondaire et les services, à 3 emplois pour le commerce (6) ;

(1) Pour plus de détails sur les diverses sources d'information sur l'emploi et leur utilisation, cf. CHARMES (J.), 1980. — Évaluation des sources de données sur l'emploi en Tunisie. *A paraître*.

(2) INS, 1980. — Recensement Général de la Population et des Logements du 8 mai 1975. Vol. V : Caractéristiques économiques, Tunis, 527 p.

(3) INS, 1980. — Recensement des Établissements en milieu urbain, 1976. Tunisie entière, Tunis.

(4) INS, 1978. — Recensement des Activités Industrielles — Résultats 1976. Tunis, 295 p.

INS, 1978. — Note sur l'emploi et les salaires dans les entreprises à participation publique. Résultats 1976. Tunis, 16 p.

(5) Cette ligne n'est donc pas la sommation des colonnes du tableau II.

(6) La limite de 10 emplois n'a pas été choisie dans un simple but de stricte complémentarité avec le Recensement des Activités Industrielles. Elle correspond à une réalité que l'analyse de la structure de la main-d'œuvre par catégorie d'emploi et par taille de l'établissement a parfaitement éclairée. On peut discuter de l'extension de cette limite au secteur des services : Cependant, la main-d'œuvre employée dans les établissements de taille 3 à 9 y est extrêmement faible, et la limite de 3 a été réservée au secteur commercial ou elle correspond, là aussi, à une réalité tangible : le petit commerçant et son aide-familial.

TABLEAU II  
Caractéristiques de l'emploi par secteur d'activité selon les sources

Source des données Secteurs d'activité	Recensement Population 1975				Recensement Etablissements 1976				Recensement Activités Industrielles 1976		
	Ensemble	Urbain	Rural	% Urbain	Ensemble	<10 ou <3 commerce	>10 (ou >3)	<10 (ou <3)	Ensemble >10	Public	Privé
Bois-Ameublement (37-38)	23.690	20.450	3.240	86,3	17.065	11.526	5.539	67,5	5.604	1.381	4.223
Mécanique-Garages (48)	23.300	19.600	3.700	84,1	11.621	8.750	2.871	75,3	5.966	3.117	2.849
Métal-Forgerons (46)	9.410	8.550	860	90,9	9.447	4.785	4.662	50,7	5.816*	4.459	1.357*
Textiles-Confection (35)	139.660	98.100	41.560	70,2	33.808	11.928	21.880	35,3	22.545	16.557	5.988
Cuir-Chaussures (36)	7.660	7.030	630	91,8	6.796	3.317	3.479	48,8	3.506	-	3.506
Boulangerie-Pâtisserie (322)	8.590	7.100	1.490	82,6	6.781	4.310	2.471	63,6	3.119**	-	3.119**
Autres activités div. (caout. Céram.Verre.Bijouterie...43-45-49)	13.090	10.940	2.150	83,5	7.159	3.545	3.614	49,6	12.485	6.944	5.541
Bâtiment (6)	140.740	79.230	61.510	56,3	24.142	1.255	22.887	5,2	57.709**	8.685**	49.024**
Transport routiers (71)	31.020	22.460	8.560	72,4	847	313	534	37,0	14.493	14.493	-
Commerce de détail (83-84)	73.420	56.030	17.390	76,3	57.671	37.505	20.166	65,0	//	-	//
Hôtellerie-Restauration (85)	31.180	23.850	7.330	76,5	23.233	10.359	12.874	44,6	//	4.462	//
Réparations (981)	7.660	6.370	1.290	83,1	3.823	3.653	170	95,6	//	-	//
Autres services (982-985)	31.580	26.280	5.300	83,2	8.058	7.434	624	92,1	//	-	//
Secteur secondaire (ss.Bâtiment)	225.400	171.770	53.630	76,2	92.677	48.161	44.516	52,0	59.041	32.458	26.583
Secteur des services(ss.Transp.)	70.420	56.500	13.920	80,2	35.124	21.446	13.678	61,1	//	4.462	//
Ensemble des 2 secteurs secondaire et tertiaire (ss.Bât.ni Transp.)	369.240	284.300	84.940	77,0	185.472	107.112	78.360	57,8	//	//	//
Ensemble des 2 secteurs II et III	541.000	385.990	155.010	71,3	210.461	108.680	101.781	51,6	//	//	//
Ensemble des secteurs non agricoles	822.740	612.160	210.580	74,4	261.234	140.900	120.334	53,9	198.960	137.391	61.569

// Donnée manquante.

— Valeur nulle.

\* Chiffre sous-estimé : la nomenclature ne permet pas le détail.

\*\* Valeurs de 1977 prises en raison de la meilleure couverture du secteur par le Recensement des Activités Industrielles cette année-là.

TABLEAU III

Importance du secteur non structuré selon le secteur d'activité, la forme de non structuration et la localisation

Formes de localisation Secteurs d'activité	Secteur non structuré localisé		Secteur non structuré non localisé		Total Secteur non structuré	Dont		Dont		Part du SNS dans l'ensemble du secteur
	Urbain	Rural	Urbain	Rural		Urbain	%	localisé	%	
Bois-Ameublement	11.526	2.760	2.004	480	16.770	13.530	80,7	14.286	85,2	70,2
Mécanique-Garages	8.750	2.379	4.862	1.321	17.312	13.612	78,6	11.129	64,3	74,3
Métal-Forgerons	4.785	860	-	-	5.645	4.785	84,8	5.645	100,0	54,8
Textiles-Confection	11.928	-	47.676	41.619	101.223	59.604	58,9	11.928	11,8	72,5
Cuir-Chaussures	3.317	630	207	-	4.154	3.524	84,8	3.947	95,0	54,2
Boulangerie-Pâtisserie	4.310	1.161	-	-	5.471	4.310	78,8	5.471	100,0	63,7
Autres activités div. (Caout.Céram.Verre. Bijouterie...)	3.545	-	-	-	3.545	3.545	100,0	3.545	100,0	27,1
Bâtiment	1.255	625	25.445	12.675	40.000	26.700	66,8	1.880	4,7	28,4
Transports routiers	-	-	11.740	4.787	16.327	11.740	71,0	-	0,0	53,3
Commerce de détail	37.505	17.390	7.380	-	62.275	44.885	72,1	54.895	88,2	75,5
Hôtellerie-Restauration	10.359	1.554	-	-	11.913	10.359	87,0	11.913	100,0	38,2
Réparations	3.653	774	2.547	516	7.490	6.200	82,8	4.427	59,1	97,8
Autres services	7.434	3.763	18.212	1.537	30.946	25.646	82,9	11.197	36,2	98,0
Secteur secondaire (ss. Bât.)	48.161	7.790	54.749	43.420	154.120	102.910	66,8	55.951	36,3	68,4
Secteur des services (ss. Transport)	21.446	6.091	20.759	2.053	50.349	42.205	83,8	27.537	54,7	71,5
Ensemble des 2 secteurs secondaire et tertiaire (ss. Bât.ni Transport)	107.112	31.271	82.888	45.473	266.744	190.000	71,2	138.383	51,9	72,2
Ensemble des 2 secteurs II et III	108.367	31.896	120.073	62.935	323.271	228.440	70,7	140.263	43,4	58,8
Part du SNS dans l'emploi non agricole										39,3

— l'emploi dans le secteur moderne, que nous avons entièrement localisé en milieu urbain, sauf exception, résulte de la sommation 1) du secteur public et 2) de la plus forte estimation de la main-d'œuvre dans les établissements de 10 emplois et plus du secteur privé : dans ce dernier cas, le choix s'opère entre les deux sources que constituent le Recensement des Établissements et le Recensement des Activités Industrielles ;

— l'emploi dans le secteur non structuré localisé rural et non localisé apparaît en retranchant l'emploi dans le secteur non structuré localisé urbain et le secteur moderne, de la population active. Ce reliquat est réparti entre ses 3 composantes (localisé rural, non localisé urbain et non localisé rural) en appliquant de façon logique les pourcentages structurels calculés dans le tableau III (% urbain, % moins de 10). De nombreuses exceptions peuvent être faites à cette dernière règle, de façon à tenir compte des structures particulières du secteur considéré et des connaissances que l'on en a par ailleurs. Ainsi les secteurs du Textile, du Bâtiment et des Transports sont traités de façon relativement plus complexe, en raison de l'importance dans chacun de ces trois secteurs respectivement, des travailleurs à domicile, des travailleurs saisonniers, et des travailleurs non localisés (1).

\*  
\* \*

Sous les hypothèses précédentes, et sous un certain nombre d'autres, les estimations des diverses formes du secteur non structuré donnent les résultats suivants :

dans son ensemble, qu'il soit localisé ou non localisé, urbain ou rural, le secteur non structuré tel qu'il a été défini, représenterait 39,3 % de l'emploi non agricole, soit plus de 323.000 emplois. Ce sont là des chiffres considérables, et quelles que soient les hypothèses émises quant à la productivité de ces travailleurs, leur poids dans la formation du Produit National ne pourra être tenu pour nul.

En chiffres absolus, ce sont les secteurs du textile, du commerce de détail et du bâtiment qui fournissent le plus d'emplois non structurés (plus de 200.000 à eux trois, soit près de 25 % de l'emploi non agricole, et 63 % de l'emploi non structuré).

Les secteurs où les formes de non structuration représentent la plus forte proportion de l'emploi sont en premier lieu les réparations et les autres services (98 %), puis le commerce de détail, la mécanique, le textile et le bois et ameublement (entre 70 et 75 %).

L'emploi urbain est toujours plus important que l'emploi rural. Cependant certaines activités non structurées sont plus décentralisées que d'autres : c'est le cas du textile (avec seulement 59 % de l'emploi non structuré en milieu urbain), du bâtiment (67 %) et du commerce de détail (72 %).

Les activités non structurées les moins localisées sont le transport (0 %), le bâtiment (5 %), le textile (12 %) et les autres services (36 %).

Ces informations donnent une meilleure idée de la structure de l'économie tunisienne dans son ensemble, et de la structure interne à chacun de ses secteurs d'activité.

Globalement, les caractéristiques de l'emploi dans le secteur non structuré nous sont données par les tableaux IV et V.

TABLEAU IV

L'emploi dans les diverses formes du secteur non structuré (chiffres absolus)

Secteur non structuré	Localisé	Non localisé	Ensemble
Urbain.....	108.367	120.073	228.440
Rural.....	31.896	62.935	94.831
Ensemble.....	140.263	183.008	323.271

TABLEAU V

L'emploi dans les diverses formes du secteur non structuré (en %)

Secteur non structuré	Localisé	Non localisé	Ensemble
Urbain.....	33,5	37,1	70,6
Rural.....	9,9	19,5	29,4
Ensemble.....	43,4	56,6	100,0

Dans l'ensemble, 56,6 % des emplois du secteur non structuré ne sont pas localisés (dont près des 2/3 se trouvent en milieu urbain) : à lui seul, le milieu urbain non localisé représente en effet 37,1 % des emplois, contre 29,4 % pour le milieu rural dans son ensemble (localisé et non localisé).

Mais il ressort surtout de ces deux tableaux que le secteur non structuré localisé urbain ne représente

(1) Les modalités de calcul pour chacun des secteurs considérés, pourront être trouvées dans : CHARMES (J.), Évaluation des sources de données sur l'emploi en Tunisie, *op. cit.*



guère que le tiers de l'emploi total non structuré. Certes, cette proportion varie selon les secteurs : 12 % seulement dans le textile, mais 69 % dans le bois et 80 % dans le cuir.

Il n'en reste pas moins que c'est là une information de première importance, qui vient relativiser le système d'enquêtes mis en place par l'INS, puisque celui-ci, dont le but est d'aboutir à une estimation de la production du secteur non structuré, ne porte que sur les seules activités établies en milieu urbain, soit 33,5 % de l'emploi dans le secteur non structuré seulement.

### III. Monographies et sondages sectoriels : la part du Secteur non structuré dans le PIB

#### MÉTHODES D'ÉVALUATION DE LA PRODUCTION

Les méthodes d'évaluation de la production, de la valeur ajoutée (et des bénéfices) dans les secteurs de l'activité économique non structurée ont été élaborées par approximations successives, et finalement testées au cours des monographies de métiers, dont c'était l'un des principaux objectifs.

D'une interview ou d'un artisan à l'autre, une question à visée quantitative dont la réponse n'avait pas été satisfaisante, était posée sous une autre forme ou par un autre biais, après que les raisons invoquées par un précédent artisan pour justifier sa difficulté à répondre, aient été soumises à l'artisan en train d'être interrogé. Ainsi par recoupements successifs, et écueils sur des contradictions en chaîne, la réalité du comportement des petits ateliers s'éclairait progressivement et, par la même occasion, la forme des questions pertinentes.

Bien que la formalisation en un questionnaire statistique soit nécessairement appauvrissante, l'énumération des quelques principes qui ont présidé à sa mise en œuvre, permet de découvrir une partie de la réalité du secteur non structuré :

— le principe sans doute le plus important consiste à bien saisir le *rythme de l'activité* étudiée et à appuyer le questionnaire sur cette base solide. C'est en effet dans ce principe que réside la force du questionnaire, et également sa difficulté ;

— un autre principe consiste à tenir compte de la *quantité de travail* incorporée dans le produit fabriqué ou le service rendu par l'activité étudiée. Le rythme de l'activité dépend directement de cette quantité de travail ;

— enfin le dernier principe dont découle en partie le précédent, consiste à distinguer la production de *biens* et la production de *services*.

La distinction entre biens et services est nécessaire en ce sens que l'évaluation de la production de services ne peut être recoupée par l'utilisation d'une matière principale, comme c'est le cas pour la production de biens.

De même, la quantité de travail incorporée dans un service (1) est extrêmement faible par rapport à la quantité de travail incorporée dans un bien produit : il en résulte que l'évaluation de la production par la capacité de production et le temps unitaire de fabrication est tout à fait aléatoire dans les services, d'autant plus que le produit de ce type d'activité ne peut être stocké et que les variations temporelles y sont donc extrêmement importantes (qu'il s'agisse des variations saisonnières ou journalières).

Le rythme de l'activité est de ce fait le principe général et primordial qui doit être pris en compte pour saisir, de la façon la mieux adaptée qui soit, la production des secteurs de l'activité non structurée.

Essayons d'illustrer concrètement cette proposition : si le chiffre d'affaires annuel peut être un concept opératoire et significatif du point de vue de l'analyste du plus petit artisan — menuisier, garagiste, ou coiffeur — qui se puisse imaginer, il est clair toutefois qu'un tel concept n'a certainement pas une signification aussi évidente du point de vue de l'artisan en question qui n'est soumis à aucun cycle de périodicité annuelle, pas même à celui de l'impôt auquel il échappe le plus souvent, et encore moins à celui de la comptabilité. Cette absence ou cette faiblesse de signification implique donc une impossibilité de répondre pour l'artisan, quelle que soit sa bonne volonté. Le problème consiste donc à essayer de recenser les cycles auxquels est soumis l'artisan et qui déterminent en grande partie son comportement, et finalement sa manière de compter : car il s'agit bien pour nous d'aboutir en fin de compte à une quantification en termes monétaires. Ces cycles peuvent être multiples et interférer entre eux : c'est de leur résultante que dépend le rythme de l'activité. Certains de ces cycles sont liés à l'activité elle-même : cycle saisonnier des commandes, cycle aléatoire des approvisionnements, d'autres sont liés au comportement de régulation : c'est le cas précisément du cycle de l'apprentissage (2), et du cycle des approvisionnements régulé par une politique de stockage que certains artisans peuvent se permettre, au contraire d'autres à cours de liquidités.

(1) Du moins cette affirmation est-elle vérifiée pour les secteurs de l'activité que touche l'enquête sur le secteur non structuré.

(2) Certains artisans peuvent embaucher de nouveaux apprentis plusieurs mois avant le départ prévu de leurs apprentis formés. Cf. CHARMES (J.), Les contractions du développement du secteur non structuré, *art. cit.*

Dans la plupart des cas, l'absence ou la difficulté de régulation entraîne un raisonnement en termes unitaires :

-- unité de fabrication (chambre à coucher pour l'ébéniste, révision de moteur pour le garagiste) ou un multiple de cette unité dans le cas de travail en série (100 paires de chaussures...);

— unité de temps : la semaine pour les fabricants de chaussures, les garagistes ou les petits commerçants.

La collecte des données dont l'agrégation ou l'extrapolation nous conduira au concept réputé opératoire de notre point de vue (le chiffre d'affaires annuel), passera donc par l'observation détaillée des coûts et des temps de production unitaires dans le premier cas, et par l'établissement détaillé sur une période d'un mois d'un calendrier hebdomadaire des opérations (de production ou de service) réalisées, couplé avec une étude détaillée des variations saisonnières, dans le second cas.

C'est un tel schéma qu'il conviendra de suivre dans l'élaboration du questionnaire. Car si parfois des régulations plus ou moins bien assurées permettent la conformation à certaines règles : par exemple le prix au consommateur sera le double du prix d'achat de la matière première (ébénisterie) ou de la pièce détachée (garagistes), de telles pratiques, issues de l'expérience des hommes de métier et que viendront confirmer les résultats des sondages sectoriels (1), ne sont pas pour autant généralisables : l'ébénisterie de style fait exception dans l'exemple cité et la règle ne s'applique pas à la menuiserie de bâtiment, et pour les garagistes, elle ne vaut que pour certaines réparations.

Les enseignements qui précèdent nous ont donc amené à mettre en œuvre trois méthodes d'évaluation de la production ou du chiffre d'affaires :

-- chiffre d'affaires calculé par la consommation de matières premières. Pour les secteurs productifs (bois, cuir, métal, boulangerie), cette méthode consiste à reconstituer la valeur des achats de matières premières sur une année, à faire le rapport de cette valeur à la matière première contenue dans une unité de produit le plus couramment fabriqué (2), et à multiplier ce rapport par le prix unitaire de ce

même produit (3). Lorsque la valeur des achats de matières premières n'a pu être reconstituée sur une année, on extrapole la période reconstituée, à partir du coefficient des variations saisonnières (4);

— chiffre d'affaires déclaré. Cette valeur est relevée dans les secteurs des services, ainsi que dans les secteurs productifs où l'unité produite incorpore une faible quantité de travail (cuir, boulangerie, etc., à l'exclusion du bois et du métal). Le chiffre d'affaires déclaré est obtenu par la reconstitution du calendrier hebdomadaire et mensuel des opérations réalisées, pour la semaine et le mois précédant l'enquête. Pour les 11 autres mois de l'année, le chiffre d'affaires hebdomadaire ou mensuel global est demandé, et ce relevé sert par la même occasion à établir le coefficient de variations saisonnières ;

— chiffre d'affaires calculé par la capacité de production. Pour tous les secteurs productifs, et même pour la mécanique, cette méthode consiste à attribuer un coefficient de productivité à chaque travailleur de l'atelier en fonction de son ancienneté dans la profession et de sa rémunération. Le coefficient de productivité de l'atelier ainsi obtenu est transformé en capacité de production en le multipliant par la norme de 300 jours de travail par an. En rapportant à ce chiffre le temps de travail effectif (pondéré par la productivité) nécessaire à la fabrication du bien le plus courant, on obtient la production potentielle en volume, que l'on valorise par le biais du prix unitaire. Une autre estimation par la capacité de production est obtenue en appliquant à cette production potentielle, le coefficient de variations saisonnières.

Ces estimations de la production se retrouvent donc diversement associées selon les secteurs d'activité, et la valeur retenue du chiffre d'affaires dans un secteur particulier sera simplement la moyenne des diverses estimations calculées (5).

#### PARTICIPATION DU SECTEUR NON STRUCTURÉ À LA FORMATION DU PIB

Les méthodes d'évaluation qui viennent d'être exposées, ont été testées en 1977 et 1978 sur les deux secteurs du Bois et de l'Ameublement, et de la Méca-

(1) L'exploitation des questionnaires du sondage sur le « Bois et Ameublement » montre que le chiffre d'affaires unitaire est à peu près le double de la consommation de bois.

(2) On obtient de cette manière une production en volume en équivalents du produit le plus courant.

(3) Opération qui nous donne la production en valeur, ou chiffre d'affaires.

(4) Coefficient calculé comme il sera indiqué par la suite.

(5) Pour plus de détails, on pourra se reporter à : CHARMES (J.), 1980. — Sources et méthodes d'élaboration des comptes d'entreprises dans la comptabilité nationale tunisienne. Intégration du secteur non structuré dans la comptabilité nationale : l'exemple du secteur Bois et Ameublement. *Multigr.*

nique ; elles sont en cours de réalisation pour le cuir et la chaussure (1980).

Les années 1980-81 devraient voir la réalisation d'une enquête globale sur tous les secteurs de l'activité économique non structurée.

Les résultats obtenus pour les deux enquêtes réalisées sont déjà fort révélateurs et donnent une idée de l'importance des réajustements qui seront nécessaires si l'on décide d'intégrer de façon définitive

et permanente le secteur non structuré dans l'étalon de mesure de la richesse nationale.

Nous baserons notre démonstration sur le seul secteur secondaire, les informations sur les services et le commerce même « modernes » étant encore très parcellaires et peu fiables.

Rappelons la part de chaque forme de production dans l'emploi des principaux secteurs de l'activité où la forme non structurée est importante (tabl. VI).

TABLEAU VI

L'emploi dans les principaux secteurs de l'activité secondaire selon les formes de production

Secteurs d'activité	Formes de Production		SNS localisé urbain		SNS rural et non localisé		Emploi total
	Industrie	%		%		%	
Bois-Ameublement	6.920	29,2	11.526	48,7	5.244	22,1	23.690
Mécanique-Garages	5.988	25,7	8.750	37,6	8.562	36,7	23.300
Métal-Forgerons	9.121	61,8	4.785	32,4	860	5,8	14.766
Textiles-Confection	38.437	27,5	11.928	8,6	89.295	63,9	139.660
Cuir-Chaussures	3.506	45,8	3.317	43,3	837	10,9	7.660
Boulangerie-Pâtisserie	3.119	36,3	4.310	50,2	1.161	13,5	8.590
Autres Activités	12.485	77,9	3.545	22,1	-	0,0	16.030
Total	79.576	34,1	48.161	20,6	105.959	45,3	233.696
Ensemble des Industries manufacturières	103.727	40,2	48.161	18,7	105.959	41,1	257.847

TABLEAU VII

Emploi, Production et Valeur Ajoutée du secteur Bois et Ameublement en 1977 (1)

Agrégat Secteur	Emploi ***	Chiffre d'affaires (1000 dinars)	Valeur ajoutée (1000 dinars)	Valeur ajoutée par tête (en dinars)
Secteur non structuré *	10.739	19.739	9.161	853
Industrie **	5.663	17.310	6.202	1.095
Total secteur	16.402	37.049	15.363	937

\* Il s'agit du secteur non structuré localisé urbain, constitué par les établissements de moins de 10 emplois.

\*\* Résultats redressés du Recensement des Activités Industrielles.

\*\*\* Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux des tableaux 2 et 3, parce qu'ils excluent le travail du liège et des meubles en autres matières que le bois.

#### Les résultats de l'enquête sur le « Bois-Ameublement » et la « Mécanique »

Pour l'année 1977, les résultats de production et de valeur ajoutée du secteur « Bois et Ameublement », calculés de la manière que nous avons décrite au § III, « Méthodes d'évaluation de la production », sont donnés par le tableau VII.

Nous avons calculé que ces résultats, qui ne sont certainement pas surestimés, étant donné qu'il restent bien en deçà des disponibilités en bois de l'année 1977, entraîneraient une réévaluation de 0,42 % du

Produit Intérieur Brut 1977, sur un poste qui ne représentait que 0,37 % de ce même PIB.

De la même façon, les résultats de l'enquête Mécanique apparaissent du même ordre de grandeur, encore que la comparaison s'avère extrêmement difficile en raison de la quasi-impossibilité de distinguer les activités de réparation, fabrication et commerce.

On sait que le chiffre d'affaires concernant le seul poste des réparations s'élève pour l'industrie à 5.749.000 dinars. Il est délicat d'affecter un nombre d'emplois ayant contribué à réaliser ce chiffre

(1) Chiffres extraits de INS (1979). — Enquête sur le secteur non structuré en Tunisie. Production et valeur ajoutée du secteur Bois et Ameublement en 1977. *Multiogr.*, 88 p.

TABLEAU VIII

Emploi et valeur ajoutée du secteur « Mécanique-Garages » en 1977 (1)

Agrégat Secteur	Emploi	Chiffre d'affaires (1000 dinars)	Valeur ajoutée (1000 dinars)	Valeur ajoutée par tête (en dinars)
Secteur non structuré *	9.794***	11.197	9.720	922
Industrie **	5.988	78.649	16.091	2.687
Total secteur	15.782	89.846	25.811	1.635

\* Secteur non structuré localisé urbain.

\*\* Résultats redressés du Recensement des Activités Industrielles, incluant les activités commerciales.

\*\*\* Chiffre légèrement supérieur à celui du tableau 3, parce qu'il inclut la vulcanisation et les travaux de tournage et de fraisage.

d'affaires : néanmoins, on peut penser que l'écart de productivité entre le secteur non structuré et le secteur industriel n'est guère différent de ce qu'il était dans le travail du bois : sous cette hypothèse, la valeur ajoutée par tête dans les réparations mécaniques du secteur moderne s'élèverait à près de 1200 dinars.

Il est fort probable que le secteur non structuré de la réparation mécanique qui contribue pour 38 % à la valeur ajoutée totale du secteur, a été grandement sous-estimé dans le calcul du PIB : cependant, les travaux de Planification incluant les réparations dans les Services, lesquels font l'objet d'une évaluation globale et approximative, il n'est pas possible de connaître l'impact du secteur non structuré de la mécanique sur le niveau du PIB.

Forts des enseignements de ces deux enquêtes, nous allons toutefois essayer de procéder à une estimation de la participation du secteur non structuré des industries manufacturières à la formation du PIB.

#### *Essai d'estimation de la part du secteur non structuré des industries manufacturières dans la formation de la PIB*

Les industries manufacturières ont contribué en 1977 pour 12,9 % à la formation de la Production Intérieure Brute, au coût des facteurs et aux prix courants (avec 203,3 millions de Dinars) (2), et pour 16,4 % à la PIB non agricole, d'après les estimations du Plan (3).

Ces estimations ont été reprises dans la colonne « Industrie » du tableau IX, qui essaye d'évaluer la part de l'Industrie, du secteur non structuré localisé

urbain, et du secteur non structuré non localisé et rural, dans la valeur ajoutée des branches manufacturières.

Les estimations concernant le secteur non structuré y ont été faites sur la base des deux hypothèses suivantes :

— la valeur ajoutée par tête du secteur non structuré localisé urbain a été prise comme étant égale aux deux-tiers de ce qu'elle est dans l'industrie (dans la branche Bois et Ameublement où elle a été calculée directement, elle représente 70 % de sa valeur dans l'Industrie). En effet, les techniques de production ne diffèrent pas de façon essentielle puisque le travail à la machine est partout généralisé, par le biais d'entreprises de location ;

— la valeur ajoutée par tête du secteur non structuré non localisé et rural a été prise comme étant égale à la moitié de son niveau dans le secteur non structuré localisé, ce qui ne représente plus qu'un tiers du niveau industriel. Dans ce cas, outre les techniques moins productives, il faut surtout tenir compte du fait que les travailleurs concernés sont soit des tâcherons, soit des clandestins, soit des travailleurs à domicile, dont l'activité n'est pas permanente, mais liée au marché du travail (tâcherons), au marché des produits (clandestins), ou au caractère saisonnier d'autres activités (comme l'agriculture dans le cas des travailleuses à domicile du textile).

Finalement, les calculs du tableau IX ont été effectués, d'une part en rapportant l'emploi à la valeur ajoutée dans l'industrie, afin d'en faire ressortir une valeur ajoutée par tête qui servira à estimer cet indicateur dans les deux autres secteurs. Dans le secteur non structuré en effet, c'est le produit des

(1) Cf. INS. — Enquête sur le secteur non structuré en Tunisie. Chiffre d'affaires et valeur ajoutée du secteur « Mécanique-Garages » en 1977. (à paraître).

(2) Globalement, l'Industrie contribuait pour 35,3 % le commerce et les services pour 43,4 % et l'Agriculture pour 21,3 %. Cf. Ministère du Plan : Séries statistiques rétrospectives. 1969-77 (mai 1979) (tabl. II.2).

(3) Nous avons préféré travailler sur la Production Intérieure Brute qui est l'ensemble des contributions des secteurs productifs plutôt que sur le Produit Intérieur Brut qui inclut les Administrations.

TABLEAU IX

Part de l'industrie, du Secteur non structuré localisé urbain et du secteur non structuré non localisé et rural dans la valeur ajoutée des branches industrielles manufacturières (en 1977)

Formes d'activité Branches d'activité	INDUSTRIE			SECTEUR NON STRUCTURE LOCALISÉ URBAIN			SECTEUR NON STRUCTURE NON LOCALISÉ ET RURAL			Valeur Ajoutée totale (1000d)
	1 Emplois, (1000d)	2 VA/tête, (1000d)	3 Val. ajoutée, (1000d)	4 Emplois, (1000d)	5 VA/tête, (1000d)	6 Val. ajoutée, (1000d)	7 Emplois, (1000d)	8 VA/tête, (1000d)	9 Val. ajoutée, (1000d)	
Bois - Ameublement	5.663	1,215	6.881	10.739	0,853	9.161	5.244	0,427	2.239	18.281
Industries Métallurgiques, Mécaniques et électriques	21.195	1,477	31.300	13.535	0,985	13.332	9.422	0,493	4.645	49.277
Textiles- Habillement- Cuir	29.767	1,378	52.700	15.245	0,919	14.010	90.132	0,460	41.461	108.171
Boulangerie- Pâtisserie	3.506	1,410	6.400	4.310	0,706	3.043	1.161	0,353	410	9.853
Industries diverses (Caoutchouc. Plastiques. Matériaux de construction, Céramique. Verre)	16.119	1,921	30.964	3.545	1,281	4.540	-	-	-	35.504
T O T A L	76.250	1,528	128.245	47.374	0,924	44.086	105.959	0,460	48.755	221.086
Ensemble des Industries manufacturières	103.727	1,960	203.300	47.374	0,924	44.086	105.959	0,460	48.755	296.141

Colonne 1 : *Source*: Recensement des Activités Industrielles de l'INS. Année 1977.

Colonne 2 : La valeur ajoutée par tête est obtenue en divisant la valeur ajoutée par l'emploi, sauf dans la branche « Textiles-Habillement-Cuir » pour laquelle c'est la valeur ajoutée fournie par le Recensement des Activités Industrielles qui a été utilisée. Cette exception se répercute évidemment sur la ligne « total ».

Colonne 3 : *Source*: Ministère du Plan : Séries statistiques rétrospectives. 1969-77.

Colonnes 4 et 7 : *Sources*: Tableaux 2 et 3 *supra*.

Colonne 5 : La valeur ajoutée par tête du secteur non structuré localisé urbain a été calculée comme étant égale aux 2/3 de la valeur ajoutée par tête dans l'industrie, à l'exception de la branche « Bois et Ameublement » pour laquelle a été utilisé le résultat de l'enquête sectorielle.

Colonne 8 : La valeur ajoutée par tête du secteur non localisé et rural a été calculée comme étant égale à la moitié de la valeur ajoutée par tête du secteur non structuré localisé urbain.

Colonnes 6 et 9 : La valeur ajoutée totale est le produit de l'emploi par la valeur ajoutée par tête.

emplois par la valeur ajoutée par tête qui nous donne la valeur ajoutée totale.

Ainsi, la prise en considération des deux formes du secteur non structuré entraîne une augmentation de 72,4 % de la valeur ajoutée des industries manufacturières concernées (47,5 % due au secteur non structuré localisé urbain et 52,5 % au secteur non structuré non localisé et rural).

Pour l'ensemble des industries manufacturières, l'augmentation serait de 45,7 %. Autrement dit, c'est à une réévaluation de près du double qu'il faudrait procéder si l'on décidait de prendre en compte le secteur non structuré sous ses deux formes principales, pour les seules industries manufacturières qui ne représentent que 12,9 % de la PIB.

Et la répercussion de cette prise en compte sur la PIB serait de 5,9 %.

Lorsqu'on sait (1) que le secteur non structuré des industries manufacturières ne représentait que 47,7 % de l'emploi total du secteur non structuré, on peut présumer que c'est à une réévaluation globale de

près de 10 % de la PIB qu'il faudrait procéder, si l'on décidait d'intégrer la totalité du secteur non structuré (y compris le commerce et les services) dans les comptes nationaux.

\* \*

C'est dire l'importance des révisions que devrait entraîner l'intégration du secteur non structuré dans un système de planification qui a, jusqu'à présent, basé ses travaux sur des niveaux d'emplois à peu près réels (puisque calés sur les recensements de population), mais sur des niveaux de production tout à fait partiels puisqu'ils ne touchaient que la part imputable à l'industrie, dont nous venons de voir qu'une estimation *a minima* permettait de l'évaluer à 67 % du niveau réel (?). De la même façon, les variations annuelles de l'emploi et de la production ne concernent que la partie industrielle visible.

Les estimations auxquelles nous avons procédé sous un certain nombre d'hypothèses, montrent

(1) Cf. tableau III, *supra*.

(2) En l'absence de toute information fiable, le commerce et les services autres que les transports, le tourisme et les loyers, sont traités de façon globale et approximative dans la planification.

évidemment l'intérêt d'une généralisation de l'enquête sur le secteur non structuré qui permettrait d'évaluer directement, pour une année de base, la valeur ajoutée par tête, et finalement la valeur ajoutée globale de toutes les branches de l'industrie et du tertiaire concernées par le secteur non structuré.

\* \* \*

Par là, il ne s'agit pas de trouver une méthode permettant de gonfler les évaluations des PIB dont les taux d'accroissement en valeur réelle (sinon en valeur courante) ont tendance à diminuer, mais bien de prendre conscience que la richesse se crée en des lieux et par des moyens que l'imagination des planificateurs n'a pas toujours pu prévoir ou prendre en compte, réduite qu'elle était par l'insuffisance des données statistiques disponibles.

Rapprocher la planification des réalités finalement tangibles, est donc un objectif que se fixe la méthode exposée.

Mais les méthodes et résultats présentés à partir d'une étude entreprise dans un pays en voie de déve-

loppement offrent également un thème de réflexion aux pays industrialisés qui voient actuellement se développer à grande vitesse un secteur non structuré (1) dont on croyait qu'il était l'apanage du Tiers-Monde. Cela nous incite ainsi à réfléchir sur le fonctionnement de nos sociétés, et sur les seuils au-delà, ou en deçà desquels, des soupapes de sûreté telles que le secteur non structuré, se remettent à fonctionner afin de permettre au corps social de procéder aux adaptations que les mutations de l'économie lui imposent durant les périodes de transition.

Travailleurs clandestins œuvrant en dehors de toute couverture sociale, travailleurs au noir ou à domicile essayant de régler à leur manière le problème du chômage et du faible niveau de rémunération que leur offre le marché du travail, tels sont les acteurs de l'accumulation initiale du capital dans les pays en voie de développement, tels sont également les acteurs de l'accumulation dans les sociétés industrialisées en proie à la crise.

*Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M.  
le 3 mars 1983 (2)*

(1) Le cas le plus connu est évidemment l'Italie, mais tous les pays européens sont touchés par le phénomène. Pour la France, un récent rapport de M. DELOROZOY sur « le travail clandestin » vient de faire le point sur la question.

(2) Cet article a été écrit en 1980. Depuis lors, le Recensement des Établissements a été renouvelé en 1981, et l'enquête sur le secteur non structuré a été généralisée dans toutes les branches d'activité en 1982.